

Vez Parisima, députée		P2085.11	
Education civique à l'école		DICS	
		Cosignataires: ---	
Reçu SGC:	01.02.11	Transmis Dir:	11.02.11*
		Parution BGC: fév. 2011	

Dépôt

Le Conseil d'Etat est invité à présenter un rapport sur la situation actuelle de l'enseignement de l'éducation civique aux niveaux primaire, secondaire I et secondaire II et du gymnase, ainsi que les changements à introduire dans les nouveaux plans d'étude afin d'améliorer les connaissances civiques des futurs citoyens.

Développement

La Suisse est l'une des plus anciennes démocraties au monde. Les citoyens de notre pays jouissent des droits politiques les plus étendus. Paradoxalement, le niveau de connaissance des institutions politiques de la grande majorité de la population est bien en deçà de ce qu'on devrait pouvoir attendre d'un peuple si étroitement lié aux décisions qui dessinent le destin de son pays.

Cette méconnaissance entraîne plusieurs conséquences fâcheuses telles que :

- le désintérêt des citoyens pour la chose publique
- la méfiance des citoyens à l'égard des institutions
- l'écart grandissant entre les élus et leurs électeurs
- l'abstentionnisme
- l'impact impressionnant des messages simplistes sur la population

Etre citoyen est un statut auquel sont attachés des droits et des devoirs. Pour être citoyen, il faut connaître – du moins dans l'essentiel – la Constitution et les institutions, voire certaines lois. Pour les respecter, il faut adhérer au noyau dur des valeurs et convictions qui les fondent. Cette connaissance n'est pas l'apanage de la seule élite politique ; elle peut et doit être accessible à tous.

L'enjeu de l'éducation civique dépasse la famille ; cette éducation doit être confiée à l'école. C'est elle qui est la plus à même de former les élèves au rôle de citoyen. Plus le niveau de l'instruction sera élevé, plus petit sera le risque d'endoctriner les citoyens. Le but final est que le plus grand nombre participe au débat public ou du moins qu'il l'observe avec discernement.

L'éducation contre la barbarie recommence à chaque génération, comme le dit André Comte-Sponville. Je rêve que tous soient citoyens ; une citoyenneté assumée, sans endoctrinement. C'est seulement alors qu'on pourra affirmer que le peuple a toujours raison !

* * *

* date à partir de laquelle court le délai de réponse du Conseil d'Etat (5 mois).